

ICOMOS

conseil international des monuments et des sites

Nouvelle publication regroupant les traductions arabes des chartes principales en conservation du patrimoine culturel

Communiqué de presse

30 janvier 2024

Cette ressource a été publiée dans le cadre d'une collaboration entre le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et le Bureau régional pour la préservation du patrimoine culturel dans la région arabe (ICCROM-Sharjah). Cette collaboration est soutenue par Son Altesse le Cheikh Dr Sultan bin Muhammad Al Qasimi, souverain de Sharjah et membre du Conseil suprême fédéral des Émirats arabes unis. Cette collaboration s'inscrit dans la continuité de la mission de l'ICCROM-Sharjah pour l'assistance des États membres de la région arabe dans la conservation de leur patrimoine culturel.

Cet ouvrage vise à fournir aux experts, praticiens, universitaires et chercheurs arabophones, ainsi qu'aux législateurs locaux et régionaux, les meilleures pratiques en matière de préservation et de gestion du patrimoine culturel. Il s'efforce également de renforcer les capacités institutionnelles régionales et nationales dans la région arabe afin de conserver le patrimoine culturel de manière durable.

La publication *Chartes internationales pour la conservation et la restauration des monuments et des sites* est une ressource riche présentant une variété de chartes et de déclarations internationales relatives à la préservation et à la restauration du patrimoine culturel établies par l'ICOMOS et par d'autres organisations internationales de renom. Plusieurs textes doctrinaux de l'ICOMOS sont inclus - chartes, déclarations, lignes directrices et documents - créés et adoptés par les organes de l'ICOMOS tels que l'Assemblée générale de l'ICOMOS ou encore les Comités Nationaux et Comités Internationaux Scientifiques de l'ICOMOS.

Cette publication aborde diverses formes de patrimoine culturel, notamment les sites historiques, les monuments, les bâtiments, les sites archéologiques, les paysages culturels, les zones urbaines historiques, les parcs historiques... Les textes de la publication couvrent un large éventail de sujets et de concepts liés à la protection et à la durabilité du patrimoine culturel, que ce soit à travers la documentation, l'inscription, l'analyse, l'évaluation, la restauration, l'éducation, la formation, la gestion durable, la sensibilisation du public ou encore la promotion d'un tourisme culturel durable.

Dans l'ensemble, cette publication témoigne de l'évolution des principes de conservation et de préservation émergeant des textes doctrinaux publiés par l'ICOMOS, en commençant par la Charte de Venise (1964) axée sur les monuments historiques architecturaux, et en s'étendant aux chartes et déclarations plus récentes traitant de la conservation du patrimoine bâti, des jardins historiques et des zones urbaines. Depuis la Charte de Venise, l'ICOMOS a construit un cadre philosophique, doctrinal et managérial solide pour la conservation durable du patrimoine culturel dans le monde.

Nous espérons que cette publication atteindra son objectif principal: renforcer la capacité des professionnels et des chercheurs arabophones à mettre en œuvre les meilleures pratiques dans les projets de conservation du patrimoine culturel et à promouvoir les valeurs et l'authenticité du patrimoine culturel à travers sa protection et sa sauvegarde pour les générations futures.

Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, qui s'engage à promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel mondial. Avec plus de 11 000 membres, plus de 100 comités nationaux, 30 comités scientifiques internationaux et plusieurs groupes de travail, l'ICOMOS a construit un cadre philosophique, doctrinal et managérial solide pour la conservation durable du patrimoine dans le monde. En tant qu'organe consultatif officiel du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS évalue les propositions d'inscription et donne des conseils sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

www.icomos.org

Le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration de Biens Culturels (ICCROM) est une organisation intergouvernementale au service de ses États membres qui promeut la conservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et dans le monde entier. Depuis plus de soixante ans, l'ICCROM s'est associé à ses États membres afin de les soutenir dans la sauvegarde de leur patrimoine, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs

frontières. Travaillant aux niveaux international et gouvernemental, avec des institutions et des professionnels sur le terrain, l'organisation engage et informe les nouvelles générations de professionnels et le grand public intéressés par le patrimoine.

<https://www.iccrom.org/>